



Vendredi 2 décembre 2016

Dès 15h, lieu à définir selon le nombre de participants

Nous vous attendons nombreux pour cette première édition.  
Vous trouverez de quoi vous restaurer, des stands  
artisanaux pour vos emplettes de Noël...



Les personnes intéressées à tenir un stand artisanal, brocante, bijoux, nourriture (vin chaud, biscuits de Noël, thés, etc.), décorations de Noël ou tout autre envie de vente est la bienvenue, le but étant de se retrouver et de passer un chouette moment dans l'esprit chaleureux de Noël.

En cas d'intérêt et/ou toutes autres questions merci de me contacter au [078/738.25.32](tel:0787382532) (sms, WhatsApp, téléphone) afin de pouvoir organiser le bon déroulement de cette manifestation.

D'avance merci pour votre joyeuse participation et au plaisir de se voir ou se revoir !

Caroline Montandon

BULLETIN D'INFORMATION

# COMMUNE DE BOFFLENS



Septembre 2016

## BUREAU COMMUNAL

### Modifications des horaires d'ouverture

Les lundis, de 18h à 19h

Les mardis, de 9h à 11h30

Les coordonnées restent inchangées et vous permettent de me contacter en dehors des heures communiquées ci-dessus :  
bofflens.greffe@gmail.com ♦ 024/441.03.60

### Fermeture du bureau

Le bureau communal sera fermé :

- Les lundi 26 et mardi 27 septembre, pour formation ;
- La semaine du 10 au 16 octobre 2016.

Merci de vous adresser à la Municipalité ou à la Boursière pour toute question ou problème.

La secrétaire

## Permis et dispenses d'enquête

**Rappel** : Tous travaux extérieurs à votre habitation qui modifient son aspect doit faire l'objet d'une demande de dispense d'enquête auprès de la Municipalité.

Ce document est disponible auprès du secrétariat et sur le site internet de la commune : [www.bofflens.ch](http://www.bofflens.ch)

**Nous attirons votre attention sur la nécessité de joindre les annexes exigées afin que votre demande puisse être traitée au mieux par la Municipalité.**

Nous vous remercions pour votre compréhension.

## Info Déchets



### Mercredi 26 octobre Ramassage des encombrants

Les objets devront être déposés le matin avant 8h00. Il pourra s'agir de bidons en plastique vides, bois aggloméré ou contreplaqué, jouets usagés, matelas, meubles, canapés, moquette, plaques d'isolation, sagex, skis, etc.

**Ne seront pas ramassés** : les objets de moins de 60 cm qui doivent suivre la filière des ordures ménagères, la laine de verre, et les objets qui habituellement doivent être déposés à la déchetterie, soit alu, huile, papier, pet, piles, etc. S'il s'agit de grandes quantités, prendre contact une semaine à l'avance avec **M. Daniel Besson au 024 441 49 88**

### VALEBIN SA : emploi de la benne à ferraille

Nous souhaitons vous rappeler que la benne à ferraille est mise à la disposition des habitants du village, uniquement pour la ferraille. Tout autre dépôt de matériaux y est strictement interdit.

## Prochaine date du Conseil Général

Le prochain Conseil Général aura lieu  
le soir du 10 octobre 2016, à 20h,  
à la salle du Conseil du Collège.